

## Résolution présentée par la délégation de l'Afrique du Sud

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne Création d'une communauté onusienne contre les inégalités

L'Assemblée Générale,

- Alarmée par le fait que 1% de la population mondiale possède près de la moitié des richesses, tandis que les pays du Sud global, qui rassemblent 79% de la population, ne détiennent que 31% des richesses,
- Constatant le vieillissement démographique que connaissent les pays du Nord global, tels que le Japon, l'Italie, l'Allemagne ou encore le Portugal, entraînant un déficit de main-d'œuvre accompagné d'une augmentation de la demande en prestations de retraites,
- Déplorant le fait que la naissance dans un pays donné détermine injustement les droits, les revenus et les perspectives de vie, créant ainsi de fortes inégalités au sein de la population mondiale, les passeports deviennent alors des instruments de discrimination limitant la mobilité des citoyens, principalement issus des pays dits du Sud,
- Indignée par le triste constat que les conflits actuels soient souvent alimentés par les inégalités économiques, les tensions ethniques et les ambitions impérialistes, entraînant ainsi la montée en puissance d'une oligarchie mondiale qui influence les décisions politiques internationales et affaiblit le rôle de l'ONU,
- Rappelant que la paix internationale et la justice sociale ne peuvent être atteintes que par une coopération renforcée et une solidarité mondiale,
- Décide de créer la CUNI, Community of the United Nations against Inequality, une communauté onusienne impliquant l'obtention d'un passeport délivré à tout être humain à sa naissance, indépendamment de sa nationalité d'origine, qui promouvrait les échanges internationaux ;
- d'implémenter un système de quotas de réinstallation de citoyens onusiens, calculés en fonction non seulement de la demande mais également de la disponibilité, dans les pays à faible natalité ou en manque de main-d'œuvre, afin d'encourager une migration encadrée et bénéfique ainsi que de stimuler la circulation d'idées et de ressources entre pays ;
  - de restaurer le rôle historique de l'ONU dans le but de garantir une gouvernance mondiale équitable et harmonieuse.

*Le texte français fait foi.*